

SAINT ETIENNE METROPOLE
MONSIEUR GILLES THIZY VICE-PRESIDENT
DIRECTION DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
SERVICE PLANIFICATION TERRITORIALE
2 AVENUE GRUNER CS 80257
42006 SAINT ETIENNE CEDEX 1

Votre interlocuteur :
Brigitte GABRIEL-REGIS
Adjoint chargé d'urbanisme
Nos Réf. : JJP/BGR/19-002
CR A19-00046
Vos Réf. : 2018/DDT/157476
Stéphane QUOY
Tél. : 04 77 36 16 54
Fax : 04 77 36 16 59
brigitte.gabriel-regis@loire.fr

Saint-Just/Saint-Rambert, le 11 février 2019

Objet : Modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme.
Commune de SAINT-MAURICE-EN-GOURGOIS.

Monsieur le Président,

Par courrier du 21 décembre 2018, vous avez transmis aux Services départementaux, le dossier de modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de SAINT-MAURICE-EN-GOURGOIS.

Cette procédure porte uniquement sur le règlement et concerne la modification des dispositions générales – article 8 – relatif à l'aspect extérieur des constructions ("Volumétrie" et "Toitures et couvertures").

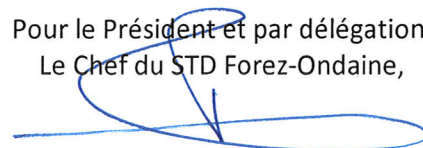
Le Département n'a pas d'observation particulière à émettre sur le dossier.

Les services départementaux se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations.

Le Président,

Pour le Président et par délégation,
Le Chef du STD Forez-Ondaine,



J.J. PAULET

**Pôle Aménagement et
Développement Durable**

Service Territorial
Départemental
Forez Ondaine

**DÉPARTEMENT
DE LA LOIRE**

Hôtel du Département
2 rue Charles de Gaulle
42022 Saint-Étienne cedex 1
Tél. : 04 77 48 42 42